

---

## Remarques du maire de Vuillery sur la révision du SCOT

---

**De :** Jean-Luc Nivart <maire.vuillery@orange.fr>

jeu., 06 déc. 2018 11:31

**Objet :** Remarques du maire de Vuillery sur la révision du SCOT

**À :** enquetepublique@cc-valdeaisne.fr

Monsieur le commissaire enquêteur, après lecture des deux documents PADD et DDO voir mes remarques ci-dessous :

### 1. Un SCOT dans l'air du temps et exhaustif

Je viens de relire complètement les documents PADD et DOO. Dans l'ensemble je pense qu'ils sont conformes à nos besoins et exhaustifs

- Préservation de l'environnement
- Préservation des paysages et de l'architecture
- Préservation et développement des commerces de proximité
- Développement de l'économie locale
- Développement des structures d'accueil pour les enfants
- Développement tourisme avec voies vertes et aménagements vallées
- Réorganisation des écoles
- Préservation de l'agriculture
- Développement des moyens de transports et des voies de circulations

Cela conduira donc à limiter la consommation de terres agricoles, à limiter le déplacement des gens, donc des émissions de CO<sub>2</sub>, à retenir et à augmenter la population de la CCVA plutôt dans les grands bourgs.

### 2. Un SCOT conçu pour 10 communes sur 58

Le bon sens général est respecté, mais ce SCOT semble avant tout avoir été élaboré pour les 10 communes les plus urbaines (appelées pôles structurants et pôles d'équilibre) les 48 autres semblent avoir été oubliées...

En effet tout ou presque est prévu pour ces 10 communes qu'on veut transformer en villes. Pour les 48 autres on veut au mieux que leur population reste constante sous prétexte de limiter la consommation de terres agricoles (c'est recevable) et qu'elles pourraient attirer les habitants des 10 grandes communes ! Je pense que ce deuxième argument est faux, ceux qui y viennent, y viennent par goût et ont plus de moyens. Ils savent qu'il n'y a pas d'infrastructure et s'en moquent ils veulent l'espace, le calme et l'air pur. Ils ne sont pas légion, la grande majorité des autres préfèrent la ville !

Le SCOT va trop loin dans ce blocage de l'extension des petits villages ! en effet il ne prévoit que 10ha (entre 2019 et 2040 ?) pour les 48 communes restantes, soit environ une parcelle de 45m \* 45m en 21 ans par village ! Et comment répartir cela par commune ? Si c'est fait au nombre d'habitants, une commune comme la mienne Vuillery (44 habitants) n'aura quasiment rien. Il faut au moins permettre à nos petites communes de pouvoir se densifier sans problème, sans par exemple, considérer qu'une « Dent creuse » trop grande revient à faire de l'extension ! (Ce que je vis actuellement pour l'élaboration de notre Carte Communale). Et avec le vieillissement de la population il est essentiel de créer de nouveaux logements pour pouvoir au moins maintenir un nombre constant du nombre d'habitants (Rappel : un des objectifs du SCOT)

Freiner à ce point l'extension des petits villages est aussi une atteinte à la liberté de la population et une spoliation des propriétaires terriens !

3. Un SCOT qui ne n'argumente pas les objectifs à atteindre et ne donne pas de planning

J'ai trouvé également surprenant qu'il n'y ait pas d'explications au calcul des objectifs annoncés (exemples : + 2730 habitants, 60Ha d'extension pour la CCVA, etc.) et le calendrier n'est pas fixé clairement à par la date de 2040 (?) et la construction de 90 logements par an.

4. Un SCOT qui ne propose pas de plan d'actions

Et surtout les leviers dont disposent les communes pour atteindre les objectifs ne sont pas ou peu explicités. Qui fait quoi ? quand ? avec quels moyens ? Surtout pour les petites communes qui se sentent impuissantes face à ce SCOT !

Conclusion

Personnellement je pense que les objectifs pour 2040 : + 2730 habitants + 2235 logements ne sont pas évidents à atteindre et qu'il faut la mobilisation de toutes les communes pour y arriver. Car les maires n'ont pas ou peu d'actions directes possibles pour faire construire des logements, nous sommes tributaires des particuliers, même les 3 grands bourgs (Braine, Bucy et Vailly) n'ont pas des moyens illimités. Il ne faut pas vouloir limiter l'expansion de la CCVA à 10 communes !

Jean-Luc Nivart (Maire de Vuillery)

---